

# **Vol d'œuvres d'art à l'Élysée : enquête sur les objets disparus de la République**

**Selon nos informations, une plainte a été déposée en juin à Paris pour le vol de sept œuvres d'art au sein de la présidence de la République. Au total, des milliers de biens de l'Etat se sont volatilisés à l'Élysée, à Matignon, dans les ministères, les préfetures ou les ambassades.**

Par Vincent Gautronneau avec Ava Djamshidi

Le 6 juillet 2019 à 21h42, modifié le 7 juillet 2019 à 09h14

La plainte arrivée il y a quelques jours sur le bureau de la célèbre Brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris a dû surprendre ces policiers pourtant aguerris. Elle a été déposée au cours du mois de juin par le Centre national des arts plastiques (CNAP). L'établissement culturel y dénonce le vol de sept œuvres. Des statuettes en bois, en terre cuite, mais aussi un buste en bronze. Des œuvres estimées à quelques milliers d'euros. Jusqu'ici, rien d'extraordinaire pour les enquêteurs de la BRB spécialisés dans le vol d'œuvres d'art.

Le lieu du larcin l'est beaucoup plus : ces statuettes n'ont pas été dérobées dans une salle de vente ou un luxueux appartement, mais... au sein même de la présidence de la République, dans le palais de l'Élysée ou ses annexes. Quand ? Mystère. Ce que l'on sait simplement, c'est que c'est un récolement effectué entre novembre 2012 et janvier 2013 au palais qui a permis de constater la disparition de ces œuvres déposées entre 1879 et 1984. Des recherches approfondies ont alors été menées, mais elles n'ont pas permis de retrouver les statuettes et le buste, poussant donc le CNAP à déposer plainte.

Comme ces statuettes, des milliers d'œuvres propriété de l'Etat ont disparu de musées, de mairies, d'ambassades, mais aussi de Matignon, de l'Assemblée nationale ou du Sénat. « Il en manque plus de 50 000 », selon les travaux de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA), créée après un rapport alarmant de la Cour des comptes, en 1997. Une grande partie est considérée comme définitivement perdue, faute de documentation précise ou pour cause de « mauvaise tenue des registres ».

A elle seule, la présidence de la République aurait ainsi égaré un peu plus de 1000 œuvres. C'est par exemple le cas de ce lustre retrouvé récemment à l'Élysée, après avoir disparu pendant vingt-cinq ans... Il avait juste été mal rangé.

## **2300 plaintes déposées, 900 encore dans les cartons**

En revanche, des centaines d'œuvres n'ont pas été victimes d'une administration désorganisée, mais de larcins purs et simples. « A la fin de l'année 2018, 2300 plaintes pour vol avaient été déposées par les institutions en charge de ces œuvres », souligne Jean-Philippe Vachia, président de la CRDOA.

Ces dernières années, la commission a recommandé à la présidence de la République de déposer 87 plaintes pour vol. Une soixantaine d'autres émanent, depuis 2015, des services du Premier ministre. Le Mobilier national n'a, par exemple, jamais pu remettre la main sur une table ronde signée Jean-Michel Wilmotte confiée à Matignon. En 2014, c'est une sculpture « Vénus et Amour » dorée, inspirée de Clodion, qui est demeurée introuvable au cœur de l'hôtel de Castries, qui abritait alors le ministère du Logement.

900 nouvelles plaintes restent encore dans les cartons. Elles seront déposées dans les prochains mois. « On ne demande le dépôt de plainte que lorsque nous avons une documentation complète sur l'œuvre disparue, souligne le président de la CRDOA. Il faut avoir une photo et connaître le dernier lieu où elle a été vue. »

## **De la vaisselle ministérielle sur Le Bon Coin**

Parfois dérobés des années plus tôt, ces objets sont toutefois rarement retrouvés par les policiers spécialisés, qui se concentrent surtout sur les biens de très grande valeur et les trafics. « Les objets volés ne sont pas des chefs-d'œuvre, note en effet Jean-Philippe Vachia. Mais ils peuvent tout de même valoir quelques dizaines de milliers d'euros, et ont surtout une valeur patrimoniale importante. »

Des trésors qui ne sont visiblement protégés dans aucun lieu de pouvoir. Une plainte a ainsi été déposée auprès de la BRB de Paris pour un tableau de Dupré volé... au ministère de la Justice. « Jusque dans les années 2000, il faut le reconnaître, nous avons beaucoup de salariés de grandes institutions qui prenaient un souvenir en quittant les lieux », déplore Jean-Philippe Vachia.

### **LIRE AUSSI > [Combien valent ces biens disparus ?](#)**

Un enquêteur spécialisé confie ainsi avoir déjà vu, sur Le Bon coin, de la vaisselle marquée du sceau d'un ministère régalien... Certains, dans le corps préfectoral, sont allés beaucoup plus loin. [Condamné à deux ans de prison](#), un ancien sous-préfet de Haute-Loire avait remplacé un tableau de maître exposé dans sa préfecture par une vulgaire copie. Quelques années plus tôt, la préfète de Lozère avait, elle, [dérobé des fauteuils Louis XVI, des chaises Napoléon III ou du linge de maison](#) au sein de son logement de fonction.

Des pratiques qui seraient plus rares aujourd'hui. « Depuis qu'il y a un vrai inventaire des biens de valeurs, on constate une baisse des disparitions, souligne le président de la CRDOA. A l'Elysée, par exemple, dès qu'un chargé de mission prend possession d'un bureau, il doit signer un inventaire, qui est vérifié à sa sortie. Ça évite les tentations. »

### **Treima, six lettres indispensables contre le trafic**

Cette photothèque d'objets volés, baptisée « Thesaurus de recherche électronique et d'imagerie en matière artistique » (Treima), a été créée en 1995. Elle recense aujourd'hui « environ 100 000 pièces françaises », souligne le colonel Didier Berger, patron de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels (OCBC). Dès qu'une œuvre est volée, l'OCBC l'inscrit dans Treima. « Pour cela, nous avons besoin d'une photo de l'œuvre, précise Didier Berger. C'est indispensable pour procéder à des recoupements, quand nous découvrons des œuvres d'art volées. » En permanence, quatre enquêteurs travaillent sur Treima, épiluchent les œuvres en vente sur les catalogues des maisons d'enchères ou les sites Internet

spécialisés... Et si ces limiers de l'art repèrent un bien de l'Etat, il peut être immédiatement saisi. « Peu importe depuis combien de temps ils ont disparu, confie Didier Berger. Ces biens sont une propriété intemporelle de l'Etat. » Tous les ans, quelques dizaines d'œuvres d'art retrouvées sortent de la base Treima.

## **Vols d'œuvres d'art à l'Élysée et dans les ministères : que valent ces biens disparus ?**

**Pour Le Parisien, le commissaire-priseur de l'émission «Affaire conclue» de France 2 a tenté, sans pouvoir analyser physiquement les œuvres, d'estimer quatre objets volés.**



Une statue en Bronze « Danseuse au serpent », de Paul Landowski, et une chaise Lyre, d'Alphonse Jacob Desmalter, font partie des biens disparus. DR et RMN-Grand Palais/Thomas Garnier  
Par Vincent Gautronneau  
Le 6 juillet 2019 à 21h45

Des centaines d'œuvres d'art, propriétés de l'Etat, ont déjà été volées dans les administrations françaises, que ce soit à l'Elysée, à Matignon, dans les ministères, préfectures ou ambassades. Pendant que les enquêteurs mènent leurs enquêtes - [une plainte que nous révélons](#) a encore été déposée en juin par le Centre national des arts plastiques (CNAP) -, nous avons demandé à Diem Crenais, commissaire-priseur de l'émission « Affaire conclue » (France 2), d'estimer quelques biens dérobés.

**Chaise Lyre, d'Alphonse Jacob Desmalter.** Vue en 2004 à l'hôtel de Matignon, elle est introuvable depuis 2010. Une plainte a été déposée en juillet 2015. « La famille Jacob Desmalter, c'est une dynastie d'ébénistes qui travaillait pour l'Empire », souligne Diem Crenais. Courantes dans les ventes aux enchères, les chaises Desmalter valent de 500 à 5000 euros, « en fonction de leur état général et de leur histoire ».

**Table Washington, de Jean-Michel Wilmotte.** Vue en 2009 au sein d'un ministère alors dirigé par Patrick Devedjian, la table avait disparu en 2012. Une plainte a été déposée en 2015. « [Jean-Michel Wilmotte](#), c'est un très grand architecte, explique Diem Crenais. C'est aussi un designer important et côté. » Une table de Jean-Michel Wilmotte peut être vendue « entre 2000 et 3000 euros ».

**Peinture « Ruines Antiques », de Giovanni Paolo Pannini.** En 1970, l'œuvre a été déposée à l'Elysée. Depuis 1977, personne ne sait où est passée cette toile. La Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) a demandé à l'Elysée de déposer plainte pour vol. Pannini « est un peintre italien reconnu du XVIIIe siècle » et, s'il est difficile d'estimer l'œuvre disparue de l'Elysée, Diem Crenais assure que ses tableaux « oscillent entre 20 000 et 200 000 euros. Mais estimer une peinture sans la voir est très compliqué. »

**Sculpture « Danseuse au serpent », de Paul Landowski.** L'œuvre déposée en 1959 a disparu des locaux du ministère de l'Intérieur à une date inconnue. Une plainte a été déposée en 2009. Statue en bronze, la « Danseuse au serpent » a été produite en série par [Paul Landowski](#), le père du Corcovado de Rio de Janeiro. « Son prix dépendra de sa taille, de la qualité de la patine ou de la date de fonte », souligne Diem Crenais. Une « Danseuse aux serpents » en bronze de 42 cm a été estimée « entre 10 000 et 15 000 euros », lors d'une vente récente.

## **Vols d'œuvres d'art : à l'Élysée, les inventaires sont devenus plus stricts**

**Alors que des milliers de biens de l'Etat ont disparu, depuis 1996, les prêts et les inventaires sont effectués avec plus de rigueur que par le passé.**



Paris (VIIIe), le 22 novembre 2018. Les Macron ont choisi des pièces très contemporaines pour agencer et décorer l'Élysée, tout comme leurs lointains prédécesseurs, les Pompidou. Divergence/Jean-Claude Coutaus  
Par Ava Djamshidi  
Le 6 juillet 2019 à 22h10

C'est l'histoire d'un lustre de style restauration, déposé en juillet 1976 au 55, rue du Faubourg. Saint-Honoré, et égaré, longtemps. En 1994, son propriétaire, le Mobilier national, le service

qui a pour mission de meubler les bâtiments officiels de la République le déclare « non vu », c'est-à-dire, volatilisé. Où ? Mystère... Jusqu'à sa découverte, à deux pas du palais présidentiel, au 14, rue de l'Elysée.

Ainsi va le parcours, compliqué, des objets qui peuplent les lieux de pouvoir. Perdus, cassés, subtilisés, retrouvés... Ces biens proviennent du Mobilier national, du Centre national des arts plastiques, du service des Musées de France ou encore de la Manufacture de Sèvres. Depuis 1996, les prêts et les récolements, c'est-à-dire les pointages, sont effectués avec plus de rigueur que par le passé. « On ne voit plus les gens partir avec une lampe sous le coude », relève une petite main. Les déménagements sont désormais mieux encadrés, les inventaires plus réguliers.

**LIRE AUSSI > [Enquête sur les objets disparus de la République](#)**

A l'Elysée, des vérifications sont faites tous les ans, un recensement complet tous les cinq ans (le dernier a eu lieu en avril 2017). Derrière les murs de la « première maison de France », un ballet immuable survient à chaque changement de locataire. « Les occupants des lieux n'aiment pas trop conserver les meubles de leurs prédécesseurs », glisse un spécialiste de ces aménagements.

## Toutes les œuvres sont consignées

Comme leurs prédécesseurs avant eux, les Macron ont procédé à quelques modifications intérieures à leur arrivée. S'il n'a pas touché au bureau Louis XV qui trône dans le Salon doré - la pièce lui sert surtout de bureau d'apparat, le président a choisi de s'installer dans le Salon d'angle pour travailler. Il a opté pour une table en béton signée du designer Francesco Passaniti, un temps utilisé par Jacques Chirac. Brigitte Macron, elle, officie sur des meubles gainés de cuir crème, signés [Matali Crasset](#), installés dans son bureau situé au rez-de-chaussée de l'aile Madame. Avant l'épouse du président, c'est Aurélie Filippetti, au ministère de la Culture, qui s'est servie de ce bureau.

La procédure est très codifiée : les pièces qui entrent à l'Elysée ou dans les autres bâtiments (ministères, ambassades, préfectures...) sont consignées. Pas de grand catalogue sur lequel chacun choisirait telle chaise ou telle lampe : les propositions émanent du Mobilier national, en fonction de la destination où ces biens doivent atterrir. Seules quelques rares personnalités au sommet de l'Etat se voient proposer plus d'options, parfois même assistent à des présentations.

Le président et son épouse ont ainsi choisi des pièces très contemporaines, lointains successeurs des Pompidou qui, en leurs temps, aspiraient à « faire entrer la modernité » au château, et avaient chargé [le designer Pierre Paulin](#) d'en rénover plusieurs pièces. Dans leur sillage, Brigitte Macron s'est ainsi rendue à plusieurs reprises rue Berbier-du-Mets, à Paris (XIIIe) pour découvrir les créations les plus récentes, et choisir ce qui sera exposé à l'Elysée. « Cela nous permet de faire rayonner les métiers d'art, se réjouit Hervé Lemoine, directeur du Mobilier national. »

### Comment emprunter une œuvre ?

Un tableau de maître, un service à thé, un canapé... Quelque 467 000 œuvres appartenant à l'Etat bougent régulièrement d'un ministère à un consulat en passant par l'Elysée ou

Matignon. En France, trois grands organismes les gèrent. Créé sous Louis XIV, le Mobilier national a pour principale mission de meubler les bâtiments officiels. Il compte environ 130 000 pièces datant du 17<sup>e</sup> siècle à nos jours. Fin 2016, il avait récupéré 84 % de ses objets prêtés.

Pour tout ce qui est vaisselle, faïence, c'est à la Manufacture de Sèvres que les politiques s'adressent. Elle compte plus de 238 000 éléments. Si seulement 58 % sont revenus à la maison, « ça n'est pas alarmant », souligne un professionnel car les œuvres en céramiques sont particulièrement fragiles et il y a beaucoup de casse ».

Enfin, pour la décoration, c'est vers le Centre national des arts plastiques qu'il faut se tourner. Il possède plus de 100 000 d'œuvres dont 58 400 peuvent circuler.